

Atelier n°4

« Exploiter, valoriser et préserver les ressources naturelles et patrimoniales »

Comité technique agenda 21

Compte rendu réunion du jeudi 12 mars 2015

Présents	Absents	Secrétaire de séance
<ul style="list-style-type: none">• Michel PLUCINSKI• Anne-Marie HERGOUALC'H• Denis LE BLAYO• Fred PERROT• Marc PASQUALINI• Youenn ROSMORDUC• Manon FILY	<ul style="list-style-type: none">• [Noms des absents]	<ul style="list-style-type: none">• Manon FILY

L'atelier 4 « Exploiter, valoriser et préserver les ressources naturelles et patrimoniales » du Comité technique agenda 21 de la CC de l'Aulne Maritime s'est réuni le jeudi 12 mars 2015 pour évoquer les différents sujets à traiter dans le cadre de la thématique et amorcer quelques pistes de discussion.

PARTIE 1. Brainstorming

Après un rapide de tour de table, il s'est avéré que chaque membre présent de l'atelier 4 avait un domaine de prédilection distinct et complémentaire des autres.

1. Les ressources maritimes et fluviales

La CCAM possède un fort potentiel maritime et fluvial puisqu'elle est située en fond de rade de Brest et qu'elle est traversée par l'Aulne. Cependant, à l'heure actuelle, ces ressources sont faiblement exploitées : à titre d'exemple, les **activités de pêche** sont encore peu valorisées. Néanmoins, la CCAM vient de signer le BAT d'un « guide pêche » en eau douce qui devrait être commercialisable avant la période estivale.

Il semble aujourd'hui nécessaire de connaître le potentiel maritime et fluvial exact de la CCAM (en termes d'espèces existantes, de qualité des eaux, de protection de l'environnement, de potentiel économique sur ces zones, etc.). Pour cela, il faudrait se rapprocher d'acteurs comme le PNRA, Ifremer ou la DDTM. Suite à la rencontre de **l'éclusier de Port Launay** le 13 mars 2015, il semblerait que la grande majorité de la voie fluviale située entre Pontivy et Port Launay soit classée « non navigable » et donc que toutes activités de navigation sur ce tronçon se fassent « aux risques et périls » des navigateurs.

Il pourrait être intéressant d'étudier la faisabilité de la **culture de micro-algues** sur le territoire, en bassin, du fait de la proximité du littoral pour y puiser l'eau, de la qualité des terres agricoles « moyennes » (peu de conflits d'usages) et du potentiel de méthanisation pour éventuellement chauffer les bassins (ex : culture de spiruline).

↳ Il faut donc connaître son potentiel et promouvoir les qualités de l'Aulne Maritime.

2. Les jardins

L'environnement d'un territoire peut aussi être appréhendé à une échelle beaucoup plus fine, et être valorisé dès le jardin de l'habitant. En effet, la CC Aulne Maritime est un territoire à dominante de maisons individuelles, avec jardin, qui mérite qu'on y porte une attention toute particulière.

Ainsi, sensibiliser les habitants à l'entretien et à l'embellissement de leurs parterres pour concourir à l'amélioration du cadre de vie de leur commune est une manière intéressante de les inciter à participer à la vie de la commune. Des « **rencontres jardinage** » et la création de « **jardins partagés** » pourraient être autant de moments où les bonnes pratiques peuvent être enseignées et les « bons tuyaux » échangés.

En outre, amener progressivement les habitants à entretenir leur rue ou des espaces verts, en complémentarité des agents communaux, permettrait d'embellir le territoire de manière considérable. Il n'est pas non plus exclu d'imaginer un **jardin botanique** recensant les plantes culinaires ou à propriétés médicinales pour faire un travail de pédagogie et diffuser la connaissance des plantes tant pour les locaux que les touristes.

- ↳ Par ailleurs, de telles initiatives permettraient de aussi de créer du lien social.

3. Recyclage des déchets

Le **site de déchets inertes** de la CC Aulne Maritime (ISDI) a été officiellement ré-ouvert ce jeudi 12 mars 2015 par décision du juge. Selon des études environnementales réalisées, ce site ne comporterait aucun risque pour l'environnement et apparaît nécessaire pour compléter le maillage de sites de déchets inertes sur le territoire finistériens (il existe un site ISDI sur Plougastel et un autre sur Saint-Renan).

Le recyclage est un axe de travail fortement envisagé par cet atelier environnement. La mise en place d'une **recyclerie** (attenante à la déchetterie pour donner une nouvelle vie aux déchets ménagers) a ainsi été évoquée. Il faudrait toutefois étudier la faisabilité d'un tel projet dans un premier temps compte tenu du « consentement à donner » de la population. La déchetterie communautaire possède par ailleurs un « bac à meubles », ce qui pourrait être une piste de valorisation.

- ↳ Se rapprocher d'IPREMA qui recycle les poteaux en béton pour les concasser et en faire du granulat, ainsi que du CIMED qui récupère le dessus des routes pour en faire du remblai.
- ↳ Etudier la recyclerie existante à Pleyben spécialisée dans l'électroménager
- ↳ Cf. lire article La Gazette des communes du 30 juin 2014 sur les « recycleries »

4. Entreprises « au vert »

Il est possible de profiter de l'évolution de la norme **iso 9001** pour inciter les entreprises à avoir le « réflexe vert ». En effet, la version 2015 de cette norme impose aux entreprises, à compter du 1^{er} septembre, d'intégrer la gestion des déchets dans leur *process* (elle se rapproche ainsi de la norme iso 14 000). En outre, recycler n'est pas uniquement un geste écologique, c'est aussi bien souvent un geste économique pour les entreprises.

Ainsi, les entreprises peuvent choisir de **planter des arbres** pour s'acquitter de leur taxe carbone et améliorer leur image.

5. Filière bois

Développer la filière bois a un double avantage : produire localement du bois de chauffage pour la population locale en priorité ; mais aussi du bois de construction pour diversifier els activités économiques du territoire.

Bien que la CC Aulne Maritime ait un fort **potentiel en bois**, la tradition forestière est quasi-inexistante sur le territoire. Un indicateur parlant : il existe encore aujourd'hui peu de scieries.

- Bois-énergie

A l'heure actuelle, le développement de la filière bois passe surtout par la valorisation du **bois-énergie** et notamment par la plantation de bois résineux Sitka. L'avantage de l'épicéa Sitka est sa forte rentabilité économique puisqu'il connaît une forte rotation, mais son principal inconvénient est qu'il appauvrit et acidifie les sols. Son utilisation nécessite alors d'amender les parcelles entre la 1^{ère} et la 2^{ème} génération pour stabiliser la rentabilité économique et préserver la qualité des sols.

PdBQ est en cours de valorisation d'une filière bois locale. Il existe deux chaudière bois sur la CCAM : une basée au PNRA et une installée à l'EHPAD de Quimerch. Suite aux différentes expériences, il est conseillé de faire attention à l'équipement choisi et de privilégier les essences locales.

- ↳ Etudier la filière bois-énergie de Crozon

- Bois- construction

Selon Marc PASQUALINI (ONF), il vaudrait mieux privilégier le bois feuillu – que nous avons en abondance sur le territoire – pour se diversifier et s'engouffrer dans la niche économique « bois de chêne » et « bois de châtaigner » encore peu développée. Il s'agirait de proposer du **bois de construction** de qualité et ainsi de créer de **l'emploi local**, non délocalisable. A titre d'information, le surcoût d'une maison bois par rapport à une maison parpaing est estimé à 10%.

Exemple : PdBQ développe actuellement sa filière bois et plante des feuillus autour de ces zones de captage d'eau.

- Bois comme levier touristique

Une forêt à un potentiel écologique, économique et touristique.

Il existe un **arboretum** dans la forêt du Cranou, unique en Europe, basé sur le réchauffement climatique. Des arbres de différentes espèces ont été plantés en ce lieu pour que leurs comportements soient étudiés face aux variations climatiques. Les arbres deviennent donc des « lanceurs d'alerte ». Ce projet, à la fois scientifique et pédagogique, reste à valoriser et à intégrer dans les chemins de randonnée.

Il est aussi tout à fait envisageable de mettre en place un **parcours d'accrobranche** dans la forêt du Cranou. L'installation en elle-même ne coûte pas cher, et peu donc être rapidement rentabilisée, mais il faut étudier les coûts liées à la sécurité du site. Nous pourrions ainsi avoir le parcours d'accrobranche le plus haut du Finistère.

6. Chemins de randonnées

Le territoire est aussi intégré dans la **voie verte** qui fait la jonction entre la Presqu'île de Crozon et les Monts d'Arrhès. Un outil touristique formidable à valoriser. Par ailleurs, nous possédons de nombreux **circuits de randonnée** que nous souhaitons connecter intelligemment aux autres territoires pour une meilleure accessibilité.

7. Transition énergétique

Cet atelier a aussi pour vocation à étudier les autres énergies renouvelables : le bois-énergie d'une part, mais aussi le potentiel en méthanisation, solaire, voire photovoltaïque, en énergie marémotrice, houlomotrice, hydraulique et en éolien (possibilité de développement sous forme de C.I.G.A.L.E.S.¹) d'autre part.

- ↳ Etudier l'unité de méthanisation de Chateaulin (Doux).
- ↳ Etudier les projets en Pays de Méné

8. Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel du territoire est également sous-valorisé. Il existe par exemple de nombreux **monuments religieux** sur le territoire, il est d'ailleurs traversé par le chemin de Compostelle et possède encore de nombreuses **maisons médiévales**. Le **pont de Térénez** est une merveille architecturale et le projet de Térénez irait en le valorisant.

Par ailleurs, la CC AuNE Maritime est aussi douée d'un patrimoine culturel immatériel fort intéressant puisqu'elle possède une triple (voire quadruple) identité : commerciale, industrielle, agricole (et dans une moindre mesure de pêche) du fait de ses activités économiques liées à la poudre, à la vente sur les foires et marchés, à l'élevage ; mais aussi du fait de ces activités de pêche (à pied et ligne).

En outre, nous appartenons à un territoire plus vaste, bretonnant, c'est pourquoi il semble important de faire reconnaître cette langue en signant la **Charte de la langue bretonne** (« oui à la langue bretonne »).

PARTIE 2. Personnes à rencontrer

1. Initiatives recensées

Aller sur les sites proposés par Youen Rosmorduc, recensant de nombreuses initiatives alternatives.

Cf. PJ_Les-petits-ruisseaux_Yannik-Bigouin.pdf

2. Personnes à rencontrer

- Chasse et bio : Olivier GIORDMAÏNA (agriculteur mais difficulté à se libérer)
- Chasse et déchets : Patrick DUBOIS (agent CCAM)
- Pêche : Anthony LE GALL (Maison des Rivières, Rumengol) ; Hervé ROSMORDUC (citoyen, route de Quimerc'h)
- Environnement : entreprise GUILLO environnement (contact Fred P.)

¹ CIGALES =

- Bois de chauffage : PNRA, Ener'gence
- Bois de construction : ONF
- Construction paille : Steven LE BER (contact par Marc P.)
- Recyclage et économie circulaire : YPREMA (contact par Fred P.)
- Tonneau en bois d'arbres du Cranou : Jean-Baptiste FLOCH (contact par Marc P.)
- Distillerie Warengem : Gilles LEIZOUR (contact par Marc P.)

3. Visites à organiser

- Visite du Pays du Méné (atelier 4 pour l'énergie + atelier 3 mobilité + atelier 1 solidarité)
- Recyclerie de Crozon, Braspart ou Pleyben ?
- Se greffer aux visites d'YPREMA ?
- CC presque île de Crozon dans le cadre de sa filière bois ?

PARTIE 3. Réunion suivante

**Rendez-vous le mercredi 17 mars 2015
de 20h00 à 22h00 à la CC Aulne Maritime (petite salle)**

Ordre du jour

1. Filière bois (énergie et construction)
2. Recyclage et économie circulaire